



Déclaration liminaire du SNALC au CTA du 21 juin 2021

Monsieur le Recteur, nous avons fait une longue déclaration liminaire lors du CTA du 11 juin dernier. Celle d'aujourd'hui sera brève.

Le SNALC tient au caractère national du baccalauréat, garanti par des épreuves nationales, terminales et anonymes, comme le sont (encore) celles de français et de philosophie. Mais le SNALC regrette le choix fait par le ministère de maintenir ces épreuves, après cette année particulièrement bousculée par la crise sanitaire.

La plupart des professeurs de lycée ont vu leurs élèves une semaine sur deux cette année. Que s'est-il passé lors de l'épreuve de philosophie ? Des candidats ont opté pour leur note au contrôle continu et sont sortis au bout d'une heure de l'épreuve. Or, le contrôle continu a été très inégalitaire cette année, les élèves étant loin d'avoir tous eu des conditions d'apprentissage satisfaisantes.

Qu'en est-il du côté des professeurs correcteurs ? Le SNALC dénonce les conditions de travail qui leur sont imposées. Le SNALC est atterré de voir que des professeurs de Philosophie doivent corriger jusqu'à 150 copies, sur écran et sans que les expérimentations antérieures n'aient donné lieu à des retours ; et ce, en sachant que leur correction pourra ne servir à rien. Des personnels se retrouvent à scanner des copies qui pourront ensuite être imprimées et corrigées...avant peut-être d'être une nouvelle fois scannées ?

Les professeurs de Français ne sont pas mieux lotis. Le SNALC trouve scandaleux de voir que certains doivent interroger, par exemple, 66 candidats sur 25 listes de textes différentes. Cela devient inqualifiable quand ils doivent s'exécuter tout en ayant une soixantaine de copies à corriger dans le même temps, et sur écran, avec la possibilité pour des inspecteurs de leur signifier qu'ils ne le font pas assez rapidement.

Face à de telles conditions de travail, qui peuvent encore être aggravées car les convocations pour le Grand Oral n'étaient pas toutes encore arrivées vendredi dernier, le SNALC exige que le ministère prenne ses responsabilités. Un employeur qui se pare de termes comme la confiance et la bienveillance devrait avoir honte d'imposer de telles conditions de travail, à moins qu'il n'entende tuer le baccalauréat une fois pour toutes et achever des professeurs déjà épuisés par deux années plus que complexes ? Le SNALC rappelle que son préavis de grève couvre toutes les actions qui pourraient être entreprises d'ici à la fin de l'année.